

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 3 octobre 2018

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (10) : M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (4) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), M. JORROT (représenté par M. JASPART).

Membres excusées (3) : Mme AVENA, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 26 Septembre 2018.

Délibération n° : 42-2018

Objet : ARTDAM, agence culturelle technique - Adhésion

Créée en 1983 à l'initiative du Conseil régional, l'ARTDAM œuvre pour le développement culturel de la région. L'ARTDAM propose ses services aux associations et aux collectivités locales ainsi qu'à tous les partenaires culturels du territoire. Devenue association indépendante en 2016, l'ARTDAM poursuit son action à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté.

L'ARTDAM met à disposition de ses adhérents :

- les moyens techniques utiles à la réussite de leurs spectacles,
- un panel de formations adaptées orientées vers les techniques du spectacle vivant.

Pour l'édition 2018 de la manifestation « JOUONS DE NOS DIFFERENCES », organisée par le CCAS de la Ville de Dijon, l'ARTDAM a mis à disposition son matériel de sonorisation et les services s'y rapportant.

Le montant de l'adhésion à cette association s'élève à 50 euros permettant de bénéficier d'un tarif préférentiel sur cette mise à disposition.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- valident l'adhésion du CCAS de Dijon à l'ARTDAM pour l'année 2018,
- décident que cette adhésion sera renouvelée par tacite reconduction, dans la limite d'une augmentation de la cotisation annuelle à hauteur de 10 %,
- disent que la somme sera prélevée sur le chapitre 011, nature 628-1.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20181003-42-2018-DE
Date de télétransmission : 11/10/2018
Date de réception préfecture : 11/10/2018

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité